

maines dans lesquels les gouvernements se sont engagés et je crois qu'après en avoir pris connaissance, le plus sceptique sera convaincu que nos expériences en fait d'étatisation ont non seulement été fort coûteuses aux contribuables aussi bien qu'au pays, mais qu'elles ont entravé et placé dans une situation désavantageuse les entreprises d'initiative privée qui ont le plus contribué à l'expansion économique du Canada. Le *Financial Post* du 5 février 1938 publiait la liste des entreprises dans lesquelles le gouvernement s'est immiscé. J'en ai été renversé et je ne pense pas que la plupart des citoyens se fassent une idée juste de la façon dont l'Etat a empiété sur ce domaine. Voici la liste:

Eclairage et énergie électrique	Téléphone
Bâteaux traversiers	Hôtels
Chemin de fer à vapeur	Messageries
Radiodiffusion	Restaurants
Navigation	Culture maraîchère
Vente de spiritueux	Salaisons
Agriculture	Chemins de fer électriques
Houillères	Prêts hypothécaires
Publication de magazines	Assurances
Elévateurs à grains	Parcs d'amusements
Gaz	Télégraphes
Tramways	Entreposage et emmagasinage
Banques d'épargne	Imprimerie
Construction	Exploitation agraire

Voilà qui est vraiment étonnant.

L'hon. M. DUNNING: Il y en a qui sont tirées par les cheveux.

M. EDWARDS: Peut-être, légèrement.

Une VOIX: Des restaurants?

L'hon. M. EULER: Le restaurant du Parlement.

M. EDWARDS: Nous en gérons un ici et le réseau du National-Canadien administre des hôtels qui ont des restaurants. Je trouve la liste conforme à la réalité bien que, dans certains cas, vous ayez à faire un léger effort d'imagination. Mais voici la liste. Sans trouver à redire, ou sans vouloir trouver à redire, je crois sincèrement que plus nous encourageons les entreprises privées à fournir ces capitaux, et plus nous encourageons nos gens à placer leurs capitaux dans les entreprises privées, soumises à une surveillance, mieux ce serait. Je ne veux pas dire que l'on devrait leur donner carte blanche. J'ai fait partie de la commission des écarts de prix pendant six mois, et j'y ai certainement appris beaucoup de choses. J'ai offert un plan pour absorber les chômeurs jusqu'à un certain point et j'espère que le Gouvernement y donnera suite.

L'hon. NORMAN McL. ROGERS (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, c'est la deuxième fois que nous discutons, dans l'espace de deux jours consécutifs, la question du

[M. Edwards.]

chômage et de secours. On avait déjà eu une autre occasion de discuter cette question lors du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône. Pour ma part, je ne puis que me réjouir de toutes ces occasions qui s'offrent de discuter cette question vitale du chômage et des secours, que cette discussion prenne la forme d'une critique du programme du Gouvernement, ou, ce qui arrive rarement, la forme d'un éloge ou d'un encouragement à l'égard de ceux à qui, à l'heure actuelle, incombe la tâche de résoudre ce problème.

Cet après-midi, l'on a fait diverses allusions à la gravité de la situation du chômage à l'heure actuelle. Je regrette que l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Woodsworth) ne soit pas à sa place. Il a parlé en termes énergiques, et évidemment avec sincérité, mais il m'a semblé, pendant qu'il s'exprimait ainsi en termes trop pessimistes, que ses paroles auraient été bien plus appropriées il y a deux ans qu'aujourd'hui, et même plus appropriées encore deux ans avant cette époque. J'admets volontiers, avec les honorables députés, qu'il nous reste encore beaucoup de travail à accomplir avant de pouvoir dire que nous avons résolu le problème du chômage. Il n'en est pas moins vrai d'autre part que nous avons constaté une amélioration sensible au cours des deux dernières années et surtout depuis douze mois.

Je suis certain que les membres de la Chambre ont lu le passage du discours du trône prononcé hier dans la Nouvelle-Ecosse où il est fait allusion à la question du chômage. Dans ce discours du trône se trouve exprimée l'importante constatation, au sujet du chômage, qu'en 1933 75,000 personnes recevaient des secours dans la Nouvelle-Ecosse et que maintenant ce nombre a été réduit à 6,500. Je suis certain qu'aucune autre province ne peut faire voir un pareil résultat. D'un autre côté, cela nous indique bien clairement que la situation s'est certainement améliorée. Même dans la province du Manitoba, où demeure l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Woodsworth), on a constaté, au cours de la dernière année, une amélioration marquée dans l'embauchage. Il sait fort bien, j'en suis convaincu, que l'aide à l'agriculture a presque complètement disparu dans cette province et que la ville de Winnipeg a joui d'une amélioration correspondante au point de vue du nombre des chômeurs. Je crois pouvoir dire qu'au cours de la dernière année environ 1,000 familles ont été rayées des listes des personnes secourues dans la ville de Winnipeg. Le Manitoba est le grand centre de distribution de l'Ouest canadien, et le nombre de chômeurs que cette province peut employer est déterminé en grande partie par l'impor-